



**PRÉFÈTE
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EXPÉDIÉ LE 16 DEC. 2020
AR 1A 157 618 9396 9

**Direction Départementale des
Territoires et de la Mer**

Carcassonne, le 11 décembre 2020

Mission des Affaires Juridiques et du Suivi des Procédures
Affaire suivie par : Fabienne CHAISE
Tél : 04 68 10 31 63
fabienne.chaise-joucaviel@[aude.gouv.fr](mailto:fabienne.chaise-joucaviel@aude.gouv.fr)

le Directeur Départemental

à
Madame la Présidente du Tribunal Administratif
6, rue Pitot
CS 9900234063
Montpellier cedex 2

La demande d'extension de périmètre a été approuvée, par délibération n°09 du 21 juillet 2020 du Conseil Syndical, à la majorité prévue par l'ordonnance n°2004-632 modifiée du 1er juillet 2004 et par le décret n°2006-504 du 3 mai 2006.

Par ailleurs, la consultation préalable des propriétaires a pris fin le 23 octobre 2020.

Je vais devoir prescrire une enquête publique d'une durée de 30 jours. Cette enquête pourrait se dérouler début janvier 2021.

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous demander la nomination d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique relative à la demande d'extension de périmètre de l'ASA de Gruissan.

Vous trouverez ci-joint la délibération du Conseil Syndical, les statuts, le plan et l'état parcellaire.

Je vous précise que le siège de l'enquête publique se situera au Siège de l'ASA, – ZAC Bonne Source – 11100 Narbonne.

Les honoraires et frais du commissaire enquêteur seront à adresser à :

ASA de Gruissan
à l'attention de Monsieur Patrice ICHE
18 rue Ernest Cognacq
ZAC Bonne Source
11100 Narbonne

La Directrice Départementale Adjointe
des Territoires et de la Mer

Nathalie CLARENC